

3 - Coordonnées

Adresse du local ou du logement dans lequel vous vivez :

Etage, escalier, appartement : Immeuble, bâtiment, résidence :

N° de voie : Extension : Type de voie :

Nom de voie : Lieu-dit ou boîte postale :

Code postal Localité :

Chez Monsieur ou Madame (indiquez ici le nom de la personne chez qui vous résidez)

.....

Et si elle est différente, adresse à laquelle le courrier doit vous être adressé :

Etage, escalier, appartement : Immeuble, bâtiment, résidence :

N° de voie : Extension : Type de voie :

Nom de voie : Lieu-dit ou boîte postale :

Code postal Localité :

Chez Monsieur ou Madame (indiquez ici le nom de la personne chez qui vous résidez)

.....

Numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (facultatif) :

Adresse électronique (facultatif) :@.....

Êtes-vous logé dans :

Un logement social ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, nom du bailleur :		
Un logement privé ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Autre ? <input type="checkbox"/> Préciser		

4 - Démarches préalables au recours amiable devant la commission de médiation

Indiquez quelles démarches vous avez effectuées pour régler votre problème de logement.

4.1 Avez-vous fait une demande de logement social ? Oui Non

Si non :

indiquez quelles autres démarches vous avez effectuées pour régler votre problème de logement

Exemple : copie d'un courrier adressé par vous à votre propriétaire et/ou à un service administratif pour signaler l'état du logement.

.....

.....

.....

.....

Si oui :

Indiquez le numéro départemental d'enregistrement qui vous a été délivré :

.....

► Joignez une copie de l'attestation d'enregistrement de la demande ou de son renouvellement.

Indiquez auprès de quel(s) organisme(s) ou service(s) vous avez déposé des demandes (organisme d'habitation à loyer modéré -HLM-, société d'économie mixte -SEM-, commune, préfecture ou tout autre destinataire de vos demandes) :

.....

.....

.....

.....

4 - Démarches préalables au recours amiable devant la commission de médiation

4.2 Avez-vous déjà eu une ou des propositions de logement ?

Oui Non

Si oui :

Indiquez ici pour chaque proposition sa date et le nom de l'organisme qui vous l'a faite :

.....

.....

.....

Les avez-vous refusées ?

Oui Non

Si oui,

indiquez pourquoi (plusieurs motifs possibles) :

-Localisation ?

Oui Non

-Taille du logement ?

Oui Non

-Autre motif ? Le préciser

.....

▶ Joignez une copie de votre lettre de refus (facultatif).

Si non,

indiquez pourquoi vous n'êtes pas logé dans le logement proposé

.....

4.3 Avez-vous reçu un ou des refus de la part d'un bailleur social (organisme d'HLM ou SEM) ?

Oui Non

Si oui, sur quels motifs ces refus étaient-ils fondés ?

▶ Joignez une copie de la lettre ou des lettres de refus des bailleurs sociaux (facultatif).

5 - Personnes à loger

Nombre de personnes à loger en plus de vous-même :

Pour chacune des personnes devant être logées avec vous, remplissez le tableau ci-dessous et soulignez les noms des personnes qui sont à votre charge.

Nom	Prénom	Sexe	Année de naissance	Lien de parenté avec vous
			□□□□□	
			□□□□□	
			□□□□□	
			□□□□□	
			□□□□□	
			□□□□□	
			□□□□□	
			□□□□□	
			□□□□□	

Si le nombre de personnes à loger en plus de vous-même est supérieur à 9, joignez un tableau complémentaire.

▶ Joignez une copie d'une pièce d'identité pour chacune des personnes à loger, ainsi qu'une copie du livret de famille si vous en avez un.

6 - Ressources

Montant de vos ressources mensuelles actuelles et des ressources mensuelles actuelles des personnes composant votre foyer : remplissez le tableau ci-dessous.

Ressources mensuelles du mois de

Nature des ressources	Vous-même	Nom	Nom	Nom
		Prénom	Prénom	Prénom
	
Salaires				
Pension de retraite				
Indemnités de chômage				
RSA (métropole) RMI / API (DOM)				
Allocation d'adulte handicapé				
Prestations familiales				
Autres (préciser)				
Total				

Si le foyer comporte plus de 4 personnes qui perçoivent des ressources, joignez un tableau complémentaire.

Montant de vos ressources annuelles : indiquez ci-après le montant figurant sur le dernier avis d'imposition ou de non imposition que vous avez reçu :

- avis d'imposition ou de non imposition de l'année
- montant du revenu fiscal de référence

► Joignez les pièces justificatives de l'ensemble des ressources mensuelles (revenus des trois derniers mois) et, si vous l'avez, le dernier avis d'imposition ou de non-imposition reçu.

Si vous percevez des prestations de la caisse d'allocations familiales, indiquez votre **numéro d'allocataire** :

.....

► Joignez un justificatif fourni par la CAF avec le détail des prestations perçues.

Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ?

Oui

Non

7 - Informations relatives au lieu de travail ou d'activité

Précisez votre lieu de travail ou d'activité et celui des autres personnes composant votre foyer :

Nom Prénom de chaque personne vivant avec vous	Activité : salarié, demandeur d'emploi, en apprentissage, en formation, sans activité...	Type de contrat de travail (CDI, CDD, Intérim, Autres)	Nom de l'entreprise	Commune du ou des lieux de travail ou d'activité	Moyen de transport utilisé	Temps de transport
Vous-même						

Si le foyer comporte plus de 9 personnes, joignez un tableau complémentaire.

8 - Motifs du recours amiable

- Cochez la ou les cases correspondant à votre situation : répondez oui à au moins une des questions 8.1. à 8. 8.

8.1 Etes-vous dépourvu(e) de logement ?

Oui

Non

Si oui, habitez-vous dans un local qui ne peut pas être considéré comme un logement ? Oui Non

Précisez la nature de ce local : hôtel, camping, abri, garage, véhicule, squat, autre :

Si ce local est un hôtel, indiquez si vous payez un loyer : Oui Non

Si ce loyer est payé par des services sociaux : Oui Non

Si oui : ► Joignez un justificatif fourni par la CAF avec le détail des prestations reçues

Joignez un document démontrant que vous êtes dépourvu de logement

Exemples : reçu du camping ou d'un hôtelier, attestation d'un travailleur social ou d'une association ayant pour objet l'insertion ou le logement, attestation de domiciliation postale...

8.2 Etes-vous hébergé(e) chez un particulier ? Oui

Non

Si oui, les personnes qui vous hébergent sont-elles :

Vos grands-parents Oui Non

Vos parents Oui Non

Vos enfants Oui Non

Un autre membre de votre famille Oui Non

Les personnes qui vous hébergent vivent-elles aussi dans le logement où elles vous hébergent ? Oui Non

- Indiquez le nombre total de personnes habitant dans le logement

- Indiquez la surface et le nombre de pièces de ce logement

8 - Motifs du recours amiable

Dans tous les cas, précisez ici le nom et l'adresse des personnes qui vous hébergent, et depuis quelle date elles vous hébergent :

► Joignez un document attestant de votre situation d'hébergement.

Exemples : attestation de la personne qui vous héberge, attestation d'un travailleur social ou d'une association...

8.3 Etes-vous menacé(e) d'expulsion sans relogement ? Oui Non

Si oui : ► Joignez une copie du jugement prononçant l'expulsion et du dernier document reçu.

Exemple : commandement de quitter les lieux.

Avez-vous demandé une aide du fonds de solidarité pour le logement (FSL) du département ? Oui Non

Avez-vous signé un engagement de résorption de votre dette (plan d'apurement) avec votre bailleur ? Oui Non

Si oui : ► Joignez une copie de ce document.

8.4 Etes-vous hébergé(e) de façon continue dans une structure sociale d'hébergement (Exemple : CHRS) ?

Oui Non

Si oui : Nom de la structure où vous êtes hébergé actuellement :

Date d'entrée dans cette structure :

► Joignez un justificatif d'accueil dans cette structure.

Exemple : Attestation d'hébergement de la structure.

Si vous avez été hébergé dans d'autres structures d'hébergement auparavant, indiquez leur nom :

Précisez la date d'entrée dans la première de ces structures :

8.5 Etes-vous logé(e) temporairement dans un logement de transition (par exemple logement fourni par une association), un logement-foyer (résidence sociale, maison relais, pension de famille...) ou une résidence hôtelière à vocation sociale ? Oui Non

Si oui, nom et adresse de l'organisme qui vous procure ce logement :

Date de votre entrée dans les lieux :

► Joignez un justificatif d'accueil dans le logement de transition, le logement-foyer ou la résidence hôtelière à vocation sociale

Exemples : Attestation de l'organisme qui met le logement à votre disposition, bail, convention d'occupation...

8.6 Etes-vous logé(e) dans des locaux impropres à l'habitation ou dans un logement qui est insalubre ou dangereux ?

Oui Non

Si oui : ► Joignez un document montrant que les locaux que vous habitez sont impropres à l'habitation, insalubres ou dangereux.

Exemples : document établi par un professionnel du bâtiment, un service public, un travailleur social ou une association ayant pour objet l'insertion ou le logement, photos, jugement du tribunal, attestation de la commission de conciliation, de la caisse d'allocations familiales ou de la caisse de mutualité sociale agricole, le cas échéant, arrêté du préfet ou du maire.

Avez-vous entrepris une procédure contre le propriétaire ? Oui Non

NB : suite à votre recours amiable devant la commission de médiation, une visite de votre logement sera effectuée, sauf si votre situation est déjà suffisamment connue de l'administration.

Récapitulatif des pièces jointes au dossier du recours en vue d'une offre de logement

Cochez les cases correspondant aux pièces que vous joignez

1 - Identité

Copie d'une pièce justifiant de l'identité

(Exemples : carte nationale d'identité, passeport, livret de circulation, carte de séjour, carte de résident)

2 - Nationalité

Si vous n'êtes, ni de nationalité française, ni ressortissant d'un pays membre de l'union Européenne ou de l'Espace économique européen, ni ressortissant suisse :

Si vous êtes titulaire d'une carte de résident ou d'un certificat de résidence algérien de 10 ans

Copie du titre de séjour

OU, si vous n'êtes pas titulaire d'une carte de résident ou d'un certificat de résidence algérien de 10 ans, et que vous résidez en France de façon ininterrompue depuis plus de deux ans

Copie de votre titre de séjour

Copie des titres de séjour antérieurs (si vous les avez conservés)

OU, si vous êtes reconnu réfugié

Copie de la carte de résident ou du récépissé de demande de carte de résident portant la mention « réfugié »

3 - Coordonnées

pas de justificatif demandé

4 - Démarches préalables au recours amiable devant la commission de médiation

4.1 Si vous n'avez pas fait de demande de logement locatif social

copie d'un courrier adressé par vous à votre propriétaire et/ou à un service administratif pour signaler l'état du logement

4.2 Si vous avez fait une demande de logement locatif social

attestation d'enregistrement de la demande ou de son renouvellement

Si vous avez refusé une ou des offres de logement social

copie de votre ou de vos lettres de refus

Si un organisme a rejeté votre demande

copie de sa lettre de refus

5 - Personnes à loger

Copie d'une pièce d'identité pour chacune des personnes à loger

Copie du livret de famille si vous en avez un

6 - Ressources

Copie des pièces justificatives de l'ensemble des ressources mensuelles sur les trois dernier mois

Copie du dernier avis d'imposition ou de non imposition si vous l'avez

Justificatif fourni par la CAF avec le détail des prestations reçues si vous percevez des prestations de la caisse d'allocations familiales

Cochez les cases correspondant aux pièces que vous joignez

7 - Informations relatives au lieu de travail ou d'activité

pas de justificatif demandé

8 - Motifs du recours amiable

8.1 Si vous êtes dépourvu de logement

Un document attestant de votre situation (exemples : reçu du camping ou d'un hôtelier, attestation d'un travailleur social ou d'une association)

8.2 Si vous êtes hébergé chez un particulier

Un document attestant de votre situation d'hébergement (exemples : attestation de la personne qui vous héberge, attestation d'un travailleur social ou d'une association)

8.3 Si vous êtes menacé d'expulsion sans relogement

Copie du jugement prononçant l'expulsion

Copie du dernier document reçu

(exemple : commandement de quitter les lieux)

Copie du plan d'apurement de votre dette de loyer

8.4 Si vous êtes hébergé dans une structure d'hébergement

Justificatif d'accueil dans la structure (exemple : attestation d'hébergement de la structure)

8.5 Si vous êtes logé dans un logement de transition

Justificatif d'accueil dans le logement de transition (exemples : attestation de l'organisme qui met le logement à votre disposition, bail, convention d'occupation...)

8.6 Si vous êtes logé dans des locaux impropres à l'habitation ou dans un logement insalubre ou dangereux

Si vous êtes logé dans des locaux impropres à l'habitation

document attestant que les locaux que vous habitez sont impropres à l'habitation

(exemples : document établi par un professionnel du bâtiment, un service public, un travailleur social ou une association ayant pour objet l'insertion ou le logement, photos, jugement du tribunal, arrêté préfectoral de mise en demeure de faire cesser l'occupation des lieux...)

Si vous êtes logé dans un logement insalubre ou dangereux

document montrant que votre logement est insalubre ou dangereux

(exemples : document établi par un professionnel du bâtiment, un service public, un travailleur social ou une association ayant pour objet l'insertion ou le logement, photos, jugement du tribunal, attestation de la commission de conciliation, de la CAF ou de la CMSA, copie d'une décision de l'administration (mise en demeure, arrêté préfectoral ou municipal d'insalubrité réparable ou irréparable ou de péril, ou de fermeture administrative s'il s'agit d'un hôtel meublé)

8.7 Si vous êtes handicapé ou si vous avez à charge une personne handicapée

document justificatif du handicap (exemples : carte d'invalidité, décision d'une commission compétente (CDS, COTOREP, CDAPH) ou d'un organisme de sécurité sociale)

8.7.1 Si votre logement est non-décent

copie d'un document établi par un professionnel du bâtiment, un service public, un travailleur social ou une association ayant pour objet l'insertion ou le logement, photos, copie du jugement d'un tribunal statuant sur l'indécence du logement, d'une attestation de la commission de conciliation, de la caisse d'allocations familiales ou de la caisse de mutualité sociale agricole.

8.7.2 Si votre logement est manifestement suroccupé

Justificatif de la surface habitable totale de votre logement ; exemples : le bail, s'il la mentionne, une attestation d'un professionnel, une attestation d'un travailleur social ou d'une association ayant pour objet l'insertion ou le logement

